

# Les syndicats appellent les députés à refuser le travail le 1<sup>er</sup> Mai

**INFO MILITANTE** Publié lundi 30 mars 2026 par [Ariane Dupré](#), [L'inFO militante](#)



Par [ZeusUpsistos](#) – Travail personnel, [CC BY-SA 4.0](#), [Lien](#)

Les syndicats montent à nouveau au créneau pour défendre le 1<sup>er</sup> Mai, chômé et payé, selon le Code du travail. Dans un courrier du 3 mars, les huit organisations syndicales, dont FO, demandent aux députés de rejeter la proposition de loi (PPL) visant à « *permettre aux salariés de certains établissements et services de travailler le 1<sup>er</sup> Mai* », et qui doit être examinée à l'Assemblée le 10 avril, dans le cadre d'une niche parlementaire. Ils critiquent « *l'obstination* » des promoteurs du texte. Une précédente tentative de présenter le texte à l'Assemblée avait déjà eu lieu le 22 janvier, où il n'avait pas été examiné faute de temps. Les syndicats avaient alors dénoncé un projet « *dont l'objet n'est rien de moins que la remise en cause du 1<sup>er</sup> Mai, seul jour férié obligatoirement chômé et rémunéré, et symbolique pour les travailleurs en France comme à l'international* ».

## Une attaque dangereuse

Sous prétexte d'une insécurité juridique, cette PPL, adoptée le 3 juillet 2025 par le Sénat, veut en effet permettre à certains commerces (fleuristes, boulangers, commerces alimentaires...) d'ouvrir et de faire travailler leurs salariés le 1<sup>er</sup> Mai, sur la base du volontariat. Dans leur courrier, les syndicats dénoncent cette brèche dangereuse : « *À chaque fois qu'un principe est entamé, les*

### L'inFO militante

L'article que vous êtes en train de lire est tiré de la revue « L'inFO militante », le bimensuel de la confédération Générale du Travail Force Ouvrière. [Consulter les articles](#)

dérogations s'étendent progressivement jusqu'à devenir la règle. Le travail du dimanche en est une illustration éclairante. » Ils appellent donc les députés à s'opposer à toute remise en cause du 1<sup>er</sup> Mai en rejetant cette proposition de loi.

## ARIANE DUPRÉ

Journaliste à *L'inFO militante*

### L'INFO MILITANTE

Le bimensuel de la Confédération

[#Boulangeries](#) [#Commerce](#) [#Commerce alimentaire](#) [#Fleuriste](#) [#PPL](#)

Partager cet article :      

---

Sur le même sujet

---

**INFO MILITANTE**

### **TPE et chambres d'agriculture : FO déjà dans les préparatifs de ces deux élections**

Du 25 novembre au 9 décembre 2024, les salariés des très petites entreprises (moins de 11 salariés) éliront leurs représentants pour quatre ans. Cinq millions de salariés travaillent dans ces TPE et sont donc concernés par ce scrutin. En quatrième position lors des précédentes élections, l'enjeu (...)